

<b>Zeitschrift:</b>	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
<b>Herausgeber:</b>	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
<b>Band:</b>	31 (1943)
<b>Heft:</b>	637
 <b>Artikel:</b>	Le droit au travail de la femme mariée en France
<b>Autor:</b>	[s.n.]
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-264843">https://doi.org/10.5169/seals-264843</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

**BAECHLER**  
tapisseries, spécialistes du tapis.

## Buisson-Paisant

3, rue du Rhône - Genève

### GRANDE MAISON DE BLANC - NOUVEAUTÉS

débutantes ou très expérimentées. Au mois, si elles sont nourries et logées, elles obtiendront au début à 130 fr.; si elles ne le sont pas, de 210 à 270, et davantage, en proportion de l'expérience acquise et de l'importance du poste. L'Association suisse des Jardinières met au point chaque année cette question des salaires, et se préoccupe aussi d'une assurance collective pour la vieillesse.

Il est évident qu'une jardinière ne s'enrichit pas rapidement; qu'elle s'accorde une place dès le début d'une vie simple et saine; l'expérience et la maturité acquises seront dans beaucoup de cas bien rémunérées, très bien même.

A côté de cette question de gain matériel, les jardinières savent très bien que, dans nombre de professions, le travail journalier est un moyen de réaliser le bonheur de sa vie en dehors de son métier, tandis qu'elles le trouvent dans leur travail même. Elles sentent que leur tâche est essentielle, vitale; de nos jours, même, nécessaire à la patrie. Elles sentent aussi (et c'est ceci que l'une d'elles, Mme Grüninger, directrice de l'Ecole de la Corbière, a su faire comprendre lors de récentes conférences à Genève), qu'elles ont une mission à remplir: apprendre à ceux qui vivent à notre époque égarée à retourner à la vie simple, saine et forte, à retourner à la Nature, à la bienheureuse communion avec elle, à suivre un poète paysan rhétorique lorsqu'il s'écrit:

Sachez que nous besognons dans le jardin du bonheur!  
G. N. (Genève).



**Le Consommateur**  
soucieux de ses intérêts  
fait ses achats à la  
**COOPÉRATIVE**

**Que les fleurs de  
Hirt sont donc belles!**  
4, rue de la Fontaine Tél. 5.01.60

**Papiers Peints  
DUMONT**  
19<sup>e</sup> HELVETIQUE

### La XVII<sup>e</sup> Journée des femmes zurichoises

Convocées par les *Frauenzentralen* de Zurich et de Winterthour, et placées sous le signe du « Bon voisinage »... des centaines de femme de la ville comme de la campagne se sont réunies le dimanche 28 mars à Zurich. L'une des présidentes de séance, Mme Maria Fierz, dont c'était le 65<sup>e</sup> anniversaire, recue à cette occasion de cordiales manifestations, ainsi que, de la part du Conseil d'Etat, un chansonnier zurichois !

Comment se manifeste un bon voisinage? question à laquelle doivent répondre les trois orateurs de cette Journée. M. Fritz Wartenweiler d'abord, évoquant la fraternité suscitée dans notre pays par les changements survenus en Europe, rappela que la défense nationale militaire, le souci du pain quotidien, et la création d'occasions de travail exigent de nous des efforts toujours renouvelés, bien qu'il puisse sembler parfois que nous avons atteint une certaine stabilité dans ces domaines. Mais cette stabilité est un leurre, preuve en soi le nouvel ordre des relèves. L'extension des cultures, dont nous avons un besoin absolument nous voulons vivre de nos propres ressources, n'a encore atteint que 130.000 ha, alors que 190.000 ha restent à défricher. Mais cette extension des cultures ne nous a pas apporté seulement du pain, elle a rapproché citadins et campagnards, Zurichois et Grisons: « l'homme abolit la terre et la terre abolit l'homme ». La lutte pour le pain quotidien crée le bon voisinage.

Ce même esprit devrait présider aux efforts pour procurer du travail à tous. Le droit au travail, dont on parle tant, ne peut être réalisé que si chacun s'y efforce dans un sentiment vraiment fraternel. Et les transformations inévitables de l'après-guerre exigeront de nous davantage de fraternité encore. Si la tendance, au siècle dernier, était d'aller du tout à l'individu l'évolution historique ramène aujourd'hui l'individu au tout. Si nous ne voulons pas sombrer dans une fausse sentimentalité imbue de nationalisme et de totalitarisme, et enemis de toute conception internationale, il nous faut trouver la formule juste de la liberté dans la discipline, des relations équitables entre les générations. Seul l'amour du prochain nous y aidera. Politiquement parlant, il s'agit de trouver, entre les formes abstraites du libéralisme et du socialisme, tant internationaux que nationaux, ce qui peut valoir pour notre pays.

M. Jean Mussard, ingénieur à Biel, dont les délégués à l'Assemblée de 1942 de l'Association pour le Suffrage avaient beaucoup apprécié la valeur de la pensée et la fermeté des convictions, présente ensuite une étude sur l'économie sociale aujourd'hui et demain, soulignant que l'esprit fraternel n'est possible que chez l'homme religieux. Sa conférence ayant paru en brochure, nous y renvoyons nos lectrices.

Troisième oratrice, enfin, Mme Clara Nef évoqua les tâches de la femme en vue des temps à venir. Si nous avons été épargnés jusqu'ici, nous savons cependant que les conditions de vie changent aussi pour nous, non pas seulement du fait des restrictions imposées par la guerre, mais parce qu'un nouvel ordre social est inévitable, chez nous aussi, dans l'après-guerre. Nous avons donc devant nous une tâche bien définie, celle de collaborer à ce nouvel ordre de choses. Nous avons charge d'âmes, nous avons la tâche de créer une atmosphère dans laquelle l'esprit puisse se redresser, et où la culture spirituelle soit possible. Cela dans nos foyers d'abord, mais en évitant le danger de nous y confiner dans un égoïsme familial.

Malgré nos échecs, travaillons donc à collaborer à la solution des problèmes d'ordre gé-

**La femme d'aujourd'hui  
porte le bijou de  
demain**  
**VACHERON  
ET  
CONSTANTIN**

**Bromard**  
Nouveautés  
TISSUS  
LAUSANNE

des répercussions insoupçonnées, atteignant des personnes promptes à croire « ce qui est écrit ». Nous l'en remercions.

Les journaux de mode, les magazines illustrés de genre récréatif, occupent eux aussi une place — et même importante — dans la presse féminine. Avec raison, l'auteur regrette que cette production, soit disant « littéraire », soit fréquemment médiocre. On spécule sur les sentiments inférieurs de la lectrice, on cultive sa paresse. Il y a dit vrai dans cette remarque. C'est pourquoi il nous semble utile de rappeler ici que de nombreux journaux, dit « féminins », sont commercialisés et gérés par des hommes d'affaires. Les collaboratrices, parfois même la rédactrice, ne sont que de dociles employées. Les textes ne sont là que pour servir de cadre à la publicité. Il ne s'agit pas de développer le goût de l'abonnée, mais de retenir son attention sur certaines pages en lui présentant des images et des récits faciles à lire. En pareil cas, l'habileté de la rédactrice sera de hausser progressivement le niveau de son journal, tout en paraissant se plier à la volonté de ses chefs. Il n'est pas impossible que par la suite, ceux-ci se rangent à son avis.

La presse suisse, ajoute Mme Schürch, après avoir rendu hommage aux « succès et aux conquêtes de la presse féministe dans le domaine civil », dispose d'un pouvoir très grand « puisqu'elle peut, suivant le système de la démocratie directe, appuyer ou combattre des candidatures au scrutin, faire admettre ou repousser des lois ». Cette encourageante liberté décidera peut-être la création du « journal idéal », que propose la jeune diplômée. Ce serait un quotidien de l'envergure de *La Fronde* qui, par ses intérêts va-

riés, deviendrait aussi indispensable à la femme que le journal politique l'est à l'homme... Le journal idéal ne peut s'épanouir que dans la liberté. Il devrait se trouver seulement (quant à sa rédaction) entre les mains de personnes de toute probité et qui auraient l'intérêt de tous en vu.

C'est sur cette sympathique suggestion que s'achève le travail de Mme Schürch, qu'il faut grandement louer dans son ensemble. Malgré le « délayage » de quelques passages qui eussent gagné à plus de concision, et un peu d'hésitation dans le style, nous y voyons une source de renseignements fort utile. Moyennant de légères modifications, le cahier que nous venons de lire pourrait fort bien affronter l'épreuve de l'impression, et revêtir la forme durable d'un véritable essai documentaire, « un petit livre de bonne foi » comme disait le grand Montaigne.

Renée Gos.

### Publications reçues

COMMISSION DES INTÉRêTS FÉMININS DE L'ASSOCIATION SUISSE DES FEMMES UNIVERSITAIRES: *Publications d'auteurs féminins parues en Suisse en 1941*. Peut être consulté dans les bibliothèques et les librairies.

C'est une excellente idée qu'a eue l'Association suisse des Femmes universitaires en publiant ce petit bulletin, dû au travail et aux compétences de Mme Annie Muriset, mais une demi-excellente idée malheureusement! car on ne peut que regretter la lacune qui se creuse de la sorte entre

**À Bébé**  
Vevey  
M. G. G.  
Maison spéciale de  
LAINES et tous tricots  
mains  
Sous-vêtements  
dames et enfants

**MAX MOUNOUUD**  
OPTICIEN  
Croix-d'Or, 15 GENÈVE

**Henri Genevay**  
AMEUBLEMENTS ET TENTURES  
Genève  
20, rue Sturm - Tél. 4.24.65

**A La Halle aux Chaussures**  
Maison fondée en 1870  
Mme Vve L. MENZONE  
Solidité - Elegance  
5<sup>e</sup> encombre en tièdes Jaunes  
17, Cours de Rive, Angle Boulevard Helvétique, 30

néral, et cela non pas parce que nous sommes plus intelligentes que les hommes, mais parce nous sommes différentes. Tendons notre effort vers ce qui unit les êtres entre eux; prenons garde à ne pas servir de prétextes à des buts intéressés; dans les luttes de partis, rappelons-nous que c'est en profondeur que se trouve la vérité. Nous qui manquons trop souvent de courage civique, ne nous contentons pas de panser des plaies, mais contribuons à les éviter, par exemple dans tous les domaines de l'alcoolisme, de l'immoralité, de la protection de la jeunesse, que trop souvent l'on confond avec l'assistance. Qu'il ne nous suffise pas que nos propres enfants soient bien élevés, car la misère morale des enfants des autres aura sa répercussion sur tous. Ne nous laissons pas arrêter par nos frontières locales et cantonales, et ne soyons pas les prisonnières d'articles de règlements. Notre but est d'établir un ordre juste, qui prenne soin des familles, des mères, des vieillards et des infirmes, mais un ordre dans lequel on demandera à chacun de faire un effort personnel. Car le succès de tous dépend du maximum d'efforts de chacun.

Les peines et les douleurs resteront hélàs! le partage des hommes; mais si elles nous font réaliser notre impuissance, elles sont aussi créatrices de forces. A l'heure actuelle, nous assistons par delà nos frontières à des souffrances qui dépassent tout ce que nous avons jamais éprouvé, et sans doute notre propre quête nous empêche-t-elle de comprendre véritablement ce qui est le lot de nos voisins: ne nous étonnons donc pas si notre situation privilégiée remplit d'amerme ceux qui ont tout perdu, et qui ont passé par une école qui sera peut-être la nôtre après la guerre, lorsqu'il nous sera demandé des renoncements douloureux. Gardons donc notre cœur libre de toute entrave, afin d'être prêts à aider et à servir partout où l'on aura besoin de nous!

(Librement résumé et traduit de l'allemand d'après le Schw. Frauenblatt par A. de M.).

### Le droit au travail de la femme mariée en France

Notre journal avait rapporté en son temps la loi édictée par le gouvernement de Vichy, qui interdisait l'accès de toute femme mariée dans les emplois de l'Etat, des départements et des communes, permettant de mettre en congé sans solde toute femme mariée pratiquement occupée dans ces mêmes entreprises si son mari subvenait aux frais du ménage et si elle avait moins de trois enfants, et annonçait une loi ultérieure qui réglementera

cette publication et celle, si souvent feuilletée, éditée à l'occasion de la Saffa. Remplira-t-on cette lacune en nous donnant une fois ou l'autre la liste complète de toutes les publications féminines éditées dans notre pays entre 1928 et 1941? nous le souhaitons vivement, comme nous souhaitions que le fascicule que nous avons sous les yeux soit le premier d'une nouvelle série à paraître régulièrement chaque année.

Disons aussi que ce qui nous a frappée à le feuilleter, est le petit nombre de publications de langue française: une statistique approximative ne nous en a guère évalué que le 15 %. Avons-nous donc si peu de femmes auteurs en Romainie? et par femmes auteurs, nous entendons, d'après la publication en question, non seulement les poètes et les romancières, mais les historiennes, les essayistes, les critiques, toutes étant également en nombre minime dans ce bulletin, où nous relevons surtout des dissertations scientifiques. Est-ce que nos écrivaines (fit! le vilain mot!) romanesques préfèrent à l'étranger? mais où? la fermeture des frontières ayant au contraire fait naître toute une floraison de maisons d'éditions entre Genève et Neuchâtel. Il se pose ainsi à propos de ce petit bulletin toute une série de questions sur lesquelles il ne serait pas inutile de méditer.

M. F.

LEIA: *Le symbolisme des contes de fées*. Collection Action et Pensée aux Editions du Mont-Blanc, S. A. Genève 1943. Un vol.: 4 fr. 75.

On lira cet ouvrage sans que l'intérêt flétrisse instant. L'auteur, qui signe Leia, et qui paraît très versé dans les sciences occultes, nous y expose la signification réelle des personnages familiers de nos contes et de leurs attributs.

Nous n'ignorons pas que les contes de nourrice et les récits mythologiques sont les mythes sacrés d'antiques religions, mais ici on va plus loin: des tableaux simples et clairs nous révèlent, par exemple, ce que représentent le « vieux roi » ou la « princesse », le « dragon » ou les « oiseaux », les « clés » ou les « pierres précieuses », au degré profane, sacré, et initiatique.

Cet exposé, si simple, si bien fait soit-il, ne nous satisfait pourtant pas complètement. Le livre terminé, on se pose encore une foule de questions. Quelle est la position de l'auteur entre les religions d'initiés et le christianisme? Quel est, selon lui, la vraie voie de l'humanité? Il déplore, à juste titre, que le trésor de sagesse, de science psychologique et divine accumulé pendant des millénaires ait été anéanti par nos églises, mais y avait-il une conciliation possible entre ces deux courants religieux? Le problème du divin et des moyens d'y accéder n'avait pas été résolu avant la venue du Christ, loin de là. Les sectes mystiques ne se persécutaient-elles pas férolement les unes les autres? Les Pythagoriciens pourraient en témoigner. D'autre part, l'héritage païen assimilé par le christianisme est-il un enrichissement ou une entrave à son épanouissement normal? Et pourtant, il faut reconnaître que les sectes d'initiés exercent plus que jamais une attraction profonde. Tous ces problèmes soulevés à propos de contes si vieux, si connus! Connaissez que ce livre est bien attachant et qu'il faut l'adopter lu.

A. W.-G.

Soutenez votre „Mouvement“ en réservant votre clientèle aux maisons et institutions qui l'utilisent pour leur publicité

## ...A GENÈVE

## Hôtel des Familles GENÈVE

### ÉCOLE D'ÉTUDES SOCIALES

GENÈVE

Subventionnée par la Confédération

Semestre d'été : 27 avril - 4 juillet 1943

Culture féminine générale

**Formation professionnelle** d'assistantes sociales (protection de l'enfance, etc.), de directrices d'établissements hospitaliers, secrétaires d'institutions sociales, bibliothécaires, laborantines.

Des auditeurs sont admis à tous les cours.

Pension et cours ménagers, cuisine, coupe, etc., au Foyer de l'Ecole (villa avec jardin).

Progr. (50 ct.) et renseignements : Route Malagnou, 3

„Christliches Hospiz“  
en face de la gare

TOUT CONFORT

Chambre depuis Fr. 4.50

**ÉLECTRICITÉ - EAU - GAZ  
TÉLÉPHONE**

**MAGNENAT**

28, RUE DU MONT-BLANC  
GENÈVE - TÉLÉPH. 2.28.72

## POMPES FUNÈBRES OFFICIELLES

de la Ville de Genève, Carouge et Lancy  
5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1<sup>er</sup>

Téléphone : 4.32.85 (permanent)

s'adresser sur téléphone de suite à l'adresse ci-dessus

FORMALITÉS GRATUITES



EN CAS DE DÉCES

HORLOGERIE  
BIJOUTERIE  
ORFÉVÉRERIE

E. Zbinden-  
Tissot

3, Coutance  
le choix pour toutes les bourses

TRICOTEUSE  
La Maison de la Laine  
et de tous les tricotages

TRICOTEUSE DE LA MADELEINE

1, rue du Vieux-Collège - Genève  
(côté Poste) Tél. 4.59.91

Explications gratuites de Mme V. Renaud

Vous trouverez chez

**M. BORNAND**

8, Cours de Rive (Angle rue Pierre-Fatio)  
Tous genres de meubles en fer et rotin  
Téléphone 4.98.07

## ...A VEVEY

### AGENCE DE LA HARPE S. A.

50, rue d'Italie VEVEY Téléphone 5.13.38  
Voyages - Expéditions - Affaires immobilières

Beau choix de Corsets, Ceintures, Gaines,  
Soutiens-gorge.  
Mesures - Réparations - Transformations  
Corsets Gaby 6, Place de l'Ancien-Port  
A. BASSIN VEVEY

**FREY - WICKY**  
TISSUS - VEVEY

Trousseaux - Draperies  
Toiles - Soieries

éducateurs de profession et de la famille pour le meilleur profit de la jeunesse, de l'avenir du pays», par une large expansion de ses tendances morales et spirituelles, sans oublier un sain idéal religieux. Mais peut-être faudra-t-il un siècle pour appliquer Adolphe Ferrière comme Henri Pestalozzi !

Marguerite EVARD.

## Les Expositions

La Galerie du Capitole, à Lausanne, a abrité, pendant ce mois d'avril, deux artistes bien différentes par leur tempérament : Germaine Ernst (Lausanne) et Karlin Lieven (Genève), deux graveuses qui sont aussi peintres à leurs heures, l'une fougueuse, sensuelle, à la vive imagination, qui enlève son public loin de la vie quotidienne; l'autre, plus calme, plus sage, on dirait même méticuleuse, plus près de la terre, toutes deux pleines de talent.

Les gravures sur cuivre de Mme Ernst, consacrées aux paysages aux environs de la Rosaz, aux fermes vaudoises, sont délicieuses de grâce et de fine exactitude; sa peinture est plus impersonnelle, plus froide; on se plaît à retrouver des sites aimés dans ses peintures des Monts de Lavaux ou de Rovéréa; ses bouquets de fleurs sont pleins de sensibilité; son petit tableau, *Intérieur au divan rouge*, par l'accord splendide du rouge et du blanc laitue du tapis et du coussin, apporte la preuve de tout ce que Mme Ernst peut donner; ce petit tableau est une grande peinture.

La fougue, l'emportement de K. Lieven se retrouvent dans ses gravures d'Espagne, dans ses personnages épiques et pleins d'imprévu, à la fois inquiétants et attrayants, dans ses illustrations si évocatrices. Elle est belle la tête du danseur, et l'envol du danseur lui a inspiré deux solides études. Sa peinture est plutôt décorative; ses jaunes, ses rouges, on les verrait volontiers sur une grande surface, décorant un paravent, par exemple. Le vrai talent de Karlin Lieven, c'est la gravure.

Dans un local des Galeries du Commerce, à Lausanne toujours, Mme Sarah Denis, que le Mouvement a déjà signalée, présente un ensemble de ses dernières huiles et de ses aquarelles, des fleurs peintes avec amour, des paysages du bord du lac, entre Vidy et Pully, que Mme Denis connaît comme personne, car elle passe sa vie au bord du lac ou dans le lac. Elle a le pinceau heureux quand elle évoque les vieilles maisons d'Ouchy, les échappées sur le lac à Vidy, mais on aurait voulu que son exposition fut présentée avec plus de soin. La présentation fait beaucoup pour mettre l'œuvre en valeur. S. B.

  
**Association Suisse  
pour le  
Suffrage Féminin**

Une résolution de la Section bernoise.

Réunies le dernier dimanche de mars, au Daheim, sous la présidence de Mme Böhnen, les suffragistes bernoises, après avoir entendu des rapports sur la campagne menée pour la collaboration de la femme à la vie communale, et exprimé leurs regrets pour le vote néfaste du Grand Conseil le 22 février dernier, ont adopté à l'unanimité les résolutions suivantes :

L'Assemblée...

remercie le Conseil d'Etat pour la façon encourageante avec laquelle il a soutenu les demandes des femmes

exprime au Comité d'action pour la collaboration de la femme à la vie communale sa satisfaction pour le travail accompli.

decide de continuer la campagne par tous les moyens

demande aux femmes bernoises de prendre inlassablement position en faveur de cette collaboration.

Imp. M.-P. RICHIER, rue Alfred-Vincent, 10, GENEVE

## Correspondance

### Complément à une critique

St-Sulpice (Vaud) le 8 avril 1943.

Chère Mademoiselle,

L'ouvrage d'Adolphe Ferrière, docteur en sociologie *Nos enfants et l'avenir du pays* fut présenté au Mouvement Féministe par un trop petit côté pour en faire comprendre la valeur. La psychopédagogie appliquée à l'éducation a mieux à faire que d'amuser des marmots et réduire des déficients en récupération ! L'Ecole sur mesure est bien autre chose: elle est capable de mettre chacun — élèves, parents et maîtres — à connaître

1 Voir notre numéro du 20 mars 1943.

prit, la certitude que, par la coopération, quelque chose peut être changé dans l'organisation du monde. L'aide à la paysanne, en allégeant la tâche des nombreuses femmes qui peinent à la terre, fera comprendre mieux que toute parole la qualité des principes qui sont la base de la coopération.

Des rencontres régionales sont encore prévues pour différents groupes de coopératives au cours de l'été et contribueront à maintenir le contact jusqu'à l'automne. E. St.

### L'Institut Ménager à Genève...

procure à des jeunes filles une solide préparation ménagère. Il convient, en effet, aussi bien aux candidates à la profession nullement encadrée d'employée de maison qu'aux jeunes filles qui entreprendront plus tard un autre apprentissage. Le stage habituel est de six mois, mais il peut être réduit dans des cas spéciaux. La financement mensuel de 50 fr. compense seulement les frais de nourriture. La plupart des élèves de l'Institut Ménager appartenant à des familles dont les conditions économiques sont défavorables, un fonds de bourses a été créé afin de les aider à faire cet apprentissage si utile.

L'enseignement pratique et théorique comprend la cuisine, le blanchissage, le repassage, le raccordage, l'économie domestique et un peu de jardinage. Un certificat est délivré aux jeunes filles ayant suivi le cours de six mois et passé l'examen final avec succès. L'Institut Ménager est un externat. Les élèves sont libres à partir de 16 ou 17 heures, ce qui leur permet d'aider leur mère ou de suivre d'autres leçons. Sous la direction d'une maîtresse ménagère diplômée, secondée par une stagiaire également diplômée, les élèves, au nombre de 10 à 12, trouvent à l'Institut Ménager un milieu éducatif choisi, une atmosphère familiale et de camaraderie, propice à la formation du caractère.

L'institut bénéfice, en qualité d'œuvre sociale, d'une subvention fédérale qui parfaît l'apport insuffisant des écolages et le modique bénéfice du petit restaurant de l'école, où les élèves apprennent le service de table.

Procurer des élèves à l'Institut Ménager, c'est contribuer à relever le niveau du service de maison et à lutter préventivement contre le chômage. V. Ch.

### Le Service social de justice.

Le Service social de justice de Lausanne est maintenant assumé par Mme Madeleine Pidoux, qui a pris la succession de Mme M. L. Cornaz, passée à l'Office cantonal des mineurs. Une des tâches absorbantes de ce service est le recouvrement des dettes alimentaires, dont les mensualités sont versées à son compte de chèques postaux; en 1942, il a pu faire rentrer de la sorte 8.000 fr. qui ont permis à des mères de famille d'acheter le pain quotidien; trop de pères de famille se déchargeant des obligations qu'ils ont vis-à-vis de la mère de leurs enfants et de leurs enfants eux-mêmes une fois qu'ils les ont quittés. «Elle n'a qu'à travailler», disent-ils sans se douter comment il est difficile pour une femme de reprendre son métier ou de se mettre à gagner sa vie, surtout quand elle n'est plus très jeune.

Le Service social de justice est en relations constantes avec le Service social, collaboration précieuse qui simplifie la tâche commune.

S. B.

### Chez nos universités.

Remarquable et intéressante séance que celle organisée le 7 avril par la Section de Genève sur le *Plan Beveridge* dont beaucoup de gens parlent sans le connaître ni le comprendre. Mme Hélène Heroy (Gde-Bretagne) — autrefois titulaire d'un prix de l'Association genevoise, puis plus récemment d'un prix du Geneva Research Centre, romancière et historienne (auteur notamment d'une étude sur *Metternich*), et qui poursuit à Genève des travaux sur l'œuvre sociale de la S. d. N. — a présenté un magistral résumé des principales dispositions du *Plan*, accompagnant son exposé de détails personnels qui ont rendu à ses auditeurs l'homme et l'œuvre doublement intéressants. Puis Mme Simone Renaud (Genève) a répondu par avance aux questions que l'on entend journalièrement poser sur les possibilités d'application du *Plan* à la Suisse, en exposant ce qui existe chez nous en matière d'assurances sociales. On se sentait fière d'être femme après avoir entendu des femmes capables d'exposer, avec autant de cœur que de compétences, ces problèmes brûlants de l'heure actuelle — et le Mouvement en tout premier lieu, puisqu'il a le privilège de compter Mmes Heroy et Renaud parmi ses fidèles lectrices et abonnées...

E. Ch.